

Radio-Parizot·ment
Télé-Sarkozy·ment
Assez de boniments

Défendons nos retraites

Pour toutes et tous
60 ans
Taux 75%
37,5 annuités
*

L'espérance de vie augmente régulièrement. Depuis 1945, tous les salariés bénéficient de la retraite. En 1982, l'âge légal de départ à la retraite est passé de 65 à 60 ans.

C'est notre choix de société.

Ils nous disent :

« On vit plus longtemps, il faut cotiser et travailler plus longtemps ! »

Mensonge !

Travailler plus longtemps ?

Quand plus d'1 million de jeunes sont au chômage ?

Quand la plupart des seniors ne sont plus en activité à partir de 55 ans (moyenne 58 ans) ?

Quand une majorité de femmes sont pénalisées par des carrières discontinues (petits boulots, temps partiels, interruption de carrière pour élever des enfants,...) et n'arrivent pas à réunir le nombre d'annuités demandé ?

Est-ce que travailler plus longtemps est une solution acceptable quand la souffrance au travail se développe ?

Est-ce que nous devons travailler jusqu'à l'épuisement pour permettre d'augmenter les profits ?

Faut-il augmenter les profits des actionnaires et des patrons ou **créer des emplois** ?

Faut-il augmenter les profits des actionnaires et des patrons ou **augmenter les salaires** ?

Plus de travailleurs, des salaires plus élevés, c'est plus de cotisation pour la retraite.

100.000 emplois en plus, c'est 2 milliards de plus pour nos retraites.

300€ d'augmentation des salaires, c'est 31 milliards de plus pour nos retraites.

Financer les retraites, c'est un choix politique,

Imposons le partage des richesses produites par le travail !

Pour satisfaire les marchés financiers responsables de la crise, le gouvernement Fillon annonce le gel des dépenses publiques. Comme gage décisif, il projette la baisse des pensions par la mise à mal de notre système de retraite.

Ne le laissons pas faire !

Ensemble, créons un front de riposte inédit, un front politique, social, citoyen et intergénérationnel gagnant qui porte une ambition pour toute la société.

Participons aux actions nationales et locales pour le progrès social, pour la défense et l'amélioration de nos retraites.

Journée nationale d'action le 27 mai avec grèves et manifestations pour défendre l'emploi, les salaires et les retraites.

Rejoignez le collectif

Collectif pour la défense des retraites de Houilles, Sartrouville et environs

Collectif local, premiers signataires : des associatifs (Attac...), des syndicalistes (FSU, Solidaires, CGT...), des militant(e)s politiques (FASE, NPA, PCF, PS, VERTS, SAGA....) et des citoyen(ne)s sans appartenance.

contact : defenseretraites-houilles-sartrouville@laposte.net

Défendons et améliorons notre système de retraites !

Le gouvernement français s'apprête à engager une nouvelle réforme qui risque de porter un coup fatal au système de retraite par répartition en jurant une fois de plus que c'est pour le sauver. Le bilan des réformes menées depuis 1993 est déjà catastrophique. Toutes les dispositions prises (calcul sur les 25 meilleures années, indexation sur les prix et non plus sur les salaires, allongement de la durée de cotisation sous peine de décote...) ont déjà fait baisser le niveau des pensions d'environ 20%. Elles ont aggravé les inégalités déjà fortes entre les pensions des hommes et des femmes. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) prévoit que le taux de la retraite par rapport au salaire, passerait de **72 % en 2007 à 59 % en 2050**.

Cette dégradation continuera donc de frapper les actuels retraités et touchera les générations suivantes.

Malgré ce bilan désastreux, le gouvernement veut aller encore plus loin en supprimant l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, en le portant à 62, voire 65 ou 67 ans comme le demande le Medef, et, pour le secteur public, en remettant en cause le calcul de la retraite sur les six derniers mois d'activité. Jumelées avec un nouvel allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein, ces mesures condamneraient à la pauvreté la plupart des futurs retraités, surtout les femmes et tous ceux et celles qui ont connu et connaîtront des périodes de chômage et de précarité importantes. **Ce sont les salarié-es les plus jeunes qui subiraient les effets cumulés de ces orientations au moment de partir à la retraite.**

Le gouvernement et le patronat persistent à vouloir durcir les conditions de départ en retraite alors même que les entreprises continuent de se débarrasser des salariés âgés avant qu'ils aient acquis la totalité de leurs droits. Exiger que les salariés travaillent et cotisent plus longtemps, alors que l'âge moyen de cessation d'activité est de 58 ans, ne vise qu'à baisser le niveau des pensions. Il n'y a aucun sens à augmenter l'âge de la retraite alors que le chômage de masse sévit pour les jeunes. **Au lieu de voir dans la retraite par répartition une transmission perpétuelle et solidaire de la prise en charge d'une génération par la suivante, le gouvernement et le patronat, afin d'attiser la division, la stigmatisent comme un fardeau pour la seule génération à venir.**

Le danger ne s'arrête pas là. Le COR dessine les contours d'une réforme pour remplacer notre système par un autre «par points» ou «par comptes notionnels». Dans les deux cas, il s'agirait de ne plus avoir à assurer un niveau de pension défini à l'avance et de le faire varier, selon la situation économique pour garantir un équilibre financier. Cela contraindrait les salariés, particulièrement les salarié-es les plus pauvres et effectuant les travaux pénibles, à travailler toujours plus longtemps.

Pour tous, cette «réforme» entraînerait une baisse systématique du niveau des pensions.

La vraie raison des mesures qui s'annoncent n'est pas liée à la démographie. La crise financière a provoqué une flambée des déficits publics. « Naïvement », les États continuent à financer ces déficits en empruntant sur les mêmes marchés financiers qui ont provoqué la crise. Réduire ces déficits pourrait se faire notamment par une imposition des revenus financiers (stock-options, transactions bancaires, etc). Mais les spéculateurs refusent évidemment cette solution, demandent que les États donnent des gages et exigent une réduction des dépenses publiques.

Une alternative à cette régression sociale existe pourtant.

En 1982, 30% de la richesse produite en France allait aux patrons et aux actionnaires. 38% en 2010. Récupérer ces 8%, ce sont 160 milliards d'euros en plus chaque année : de quoi financer 16 fois le déficit actuel des retraites (à peu près 10 milliards en 2009), et revenir sur les contre-réformes qui se sont succédé depuis 2003.

Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers. C'est ce partage qui constitue le tabou à faire sauter, et non l'âge de départ. Il s'agit là d'un choix politique de justice et de solidarité.